

Les Verts et la viticulture

Cette note traite de la viticulture orientée vers la production de vin et d'alcools et pas celle de raisin de table qui reste très minoritaire et relève plus de l'arboriculture fruitière.

Evoquer la viticulture veut dire d'abord évoquer son histoire.

L'histoire de la [vigne](#) et du [vin](#) est si ancienne qu'elle se confond avec l'histoire de l'homme. La Bible fait remonter la culture de la vigne à [Noé](#), qui « fut le premier [agriculteur](#). Il planta une vigne et il en but le vin. » [\[1\]](#) et la plus vieille œuvre littéraire connue, un récit babylonien vieux de 4000 ans, parle déjà du vin.

D'une certaine façon, la vigne et le vin ont évolué avec les sociétés occidentales, et en ont imprégné les cultures. Le vin au cours du temps se charge d'une valeur autre que commerciale, il est synonyme de fête, d'ivresse, de convivialité. Il est aujourd'hui présent dans la plupart des pays du monde et son existence est le fruit d'une histoire longue et mouvementée.

La vigne sauvage est une liane qui poussait sur les arbres des lisières et [ripisylves](#) jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Elle est apparue avant l'humanité, et elle est encore représentée en Europe par [Vitis vinifera subsp. sylvestris](#) (en forêt rhénane inondée).

Les premières traces de ceps de vigne cultivée ont été relevées sur les flancs du [Caucase](#), dans l'actuelle [Géorgie](#) et datent d'il y a plus de 7000 ans. C'est dans le village Shoulaveris Gora que l'on a trouvé des vestiges de vigne et de vin datant de 5000 à 5600 avant notre ère. Cependant, la première représentation des procédés de vinification est le fait des [Égyptiens](#), remontant au III^e millénaire avant Jésus Christ (sur des bas-reliefs représentant des scènes de pressurage et de vendange, datant de 2500 av. J.-C.). Après son implantation en [Grèce antique](#), la vigne devint pour les ses habitant un élément essentiel de leur [agriculture](#), l'un des trois piliers de la « trilogie méditerranéenne » (céréales-vigne-olivier). Grecs et [Phéniciens](#), producteurs eux-mêmes, implantèrent la [vigne](#) dans tout le bassin méditerranéen au cours de leurs nombreux voyages, entre 1500 et 500 av. J.-C, notamment en [Italie](#) ; les [Romains](#) en développèrent la culture et avec elle l'industrie du vin. Ce n'est qu'aux environs de 600 av. J.-C. que les Phéniciens, en créant Massilia ([Marseille](#)), implantent la vigne en [Gaule](#) celtique. L'avancée romaine en 125 av. J.-C., le long du couloir rhodanien et à l'ouest vers le Languedoc, diffusa la culture de la vigne et permit à l'industrie du vin de se développer. [Narbonne](#) et [Port-Vendres](#) en devinrent les centres commerciaux les plus importants.

Les vignobles bordelais, languedocien et rhodanien s'épanouirent sous [Jules César](#) et la vigne atteignit même la région parisienne, qui resta longtemps l'une des plus grandes régions viticoles françaises. Les Gaulois développèrent la culture viticole, améliorant les procédés de vinification, en introduisant le [vieillissement](#) en fûts de chêne. La chute de l'[Empire romain](#) en [476](#) porta un coup au développement de l'agriculture gauloise.

À partir du [IV^e siècle](#), le christianisme apporte son renfort dans la valeur attachée au vin et prend la relève de l'Empire romain anéanti. La communion sous les deux espèces, pratiquée jusqu'au [XIII^e siècle](#), sera l'un des moteurs du maintien de la tradition viticole. Le [Moyen Âge](#) va être le témoin du développement de la qualité du vin. Alors que les vins de l'Antiquité étaient coupés d'eau et agrémentés d'herbes et d'aromates, c'est le vin tel que nous le connaissons qui fait son apparition au Moyen Âge. L'expansion de la [civilisation chrétienne](#) va être à l'origine de l'expansion de la [viticulture](#) dans le monde.

En [800](#), [Charlemagne](#) prend des mesures pour améliorer la qualité du vin dans une ordonnance qui stipule : « Que nos intendants se chargent de nos vignes qui relèvent de leur ministère, et les fassent bien travailler, qu'ils mettent le vin dans une bonne vaisselle et qu'ils prennent toutes les précautions pour qu'il ne soit gâté d'aucune manière. » Mais les vrais dépositaires de la qualité sont

les moines, qui perpétuent la tradition viti-vinicole. Les [cathédrales](#) et les églises étant propriétaires des vignobles, sous couvert de l'activité « [vin de messe](#) », les moines s'occupent des vignobles monastiques et contribuent à la naissance de nombreux vignobles de qualité existant encore aujourd'hui.

A la fin du [Xe siècle](#), [Bordeaux](#), seule région viticole à ne pas être sous influence de l'Église, commence à se développer. Le grand Duché d'Aquitaine, uni à la couronne d'Angleterre, remplissait les flottes anglaises de [clairnet](#), vin dont les anglais raffolaient. Le vignoble bordelais prend son véritable essor à la fin du [XIIe siècle](#).

Au début du [XIIIe siècle](#), eut lieu un acte très important pour le [vignoble de Champagne](#) : l'établissement de la [grande charte champenoise](#), par laquelle [Guillaume de Champeaux](#), évêque de Châlons-sur-Marne, confirme les domaines agricoles et viticoles de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Monts. Cette charte est considérée comme l'acte fondateur du vignoble de Champagne.

Peu à peu, les goûts évoluent et les consommateurs délaissent les vins capiteux de l'époque pour se porter vers des vins plus clairs et plus légers. Le vin fait l'objet d'une véritable bataille commerciale, et les différents vins commencent d'affirmer leur personnalité. Il est bien sûr difficile d'imaginer le goût des vins du Moyen Âge, mais au vu des techniques employées, on peut supposer que les vins actuels s'en rapprochent. Fait qui peut être confirmé par le premier classement des crus jamais effectué (en [1224](#)), qui consacre des vignobles encore réputés aujourd'hui.

Pendant toute la période du Moyen Âge, la France est le premier exportateur de vin. [Paris](#) et l'[Île-de-France](#) sont le plus grand vignoble de France, qui approvisionne les villes, grandes consommatrices de vin

La [colonisation](#) des temps modernes va être à l'origine de l'expansion de la vigne dans le monde entier.

Pendant que la vigne s'étend autour du monde, la viticulture européenne, française en particulier, connaît son lot de problèmes. En [1731](#), [Louis XV](#) interdit les nouvelles plantations afin de juguler la production de vins médiocres, sauf dans des terroirs aptes à donner des vins de qualité. La [Révolution française](#), en rétablissant la liberté de culture, et en morcelant les biens de l'Église pour les distribuer au peuple, va profondément bouleverser le paysage viti-vinicole français. La vigne et le vin deviennent les centres d'activités les plus importants, notamment en Europe du sud où ils occupent en Italie 80 % de la population active. La [révolution industrielle](#) du [XIXe siècle](#), en favorisant le développement des transports, va permettre l'essor de l'industrie du vin et faciliter l'acheminement des produits, asseyant ainsi la suprématie des vins d'Europe du Sud.

Mais le [phylloxéra](#), importé par mégarde des [États-Unis](#) dans les années [1865-70](#), plonge la viticulture dans sa première grande crise. Le vignoble européen est décimé et heureusement sauvé par l'importation de plants américains résistants à l'insecte. La production française chute et ce sont les vignobles méridionaux qui en profitent, en mettant sur le marché des vins de moindre qualité.

Le [XXe siècle](#) apporte son lot de révolutions industrielles et techniques. Les progrès de la recherche et de nombreux investissements vont permettre l'avènement de l'[œnologie](#), science du vin. La qualité du vin se précise et la hiérarchisation des vignobles s'opère peu à peu, pour arriver à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut retenir que pendant très longtemps, le perfectionnement, l'expansion et le développement de la culture de la vigne dans le monde se sont effectués sous l'impulsion des communautés religieuses. Au cours du dernier siècle, la recherche constante d'une meilleure qualité et l'importance culturelle accrue qui est accordée au vin ont confirmé au vin son rôle prépondérant dans la civilisation occidentale.

Ce rappel historique emprunté à Wikipedia (Histoire de la vigne et du vin) est fondamental pour affirmer le fondement d'une politique verte de la viticulture: le vin est d'abord un produit de culture, plus qu'un produit alimentaire. Il se distingue en cela de la problématique des productions vivrières et des éléments qui s'y rapportent (proximité, autonomie...) même si, issu d'une production agricole, il s'y rapporte par d'autres éléments (conditions de production, économie, etc). C'est cette notion fondamentale de produit culturel qui justifie la distinction d'une politique viti-vinicole de l'ensemble de la politique agricole.

D'abord, comme produit culturel, le vin relève de l'exception culturelle et ne doit pas être géré dans le cadre des accords de l'OMC, au contraire de la politique conduite par la Commission Européenne sous la pression des pays libéraux producteurs de vin, conduisant à la banalisation d'une marchandise standardisée. Cela passe par le refus d'adopter de nombreuses techniques uniformisantes et banalisantes qui ne profitent qu'au commerce international, et ni aux viticulteurs ni aux consommateurs: vins marquetés, monocépages, standardisés, produits d'une viticulture artificielle et intensive, etc.. Affirmer la nécessité absolue de protéger les indications géographiques et les appellations d'origine régulièrement mises en cause et qui consacrent pourtant le lien au sol qui caractérise le modèle agricole européen

Cela passe aussi par une politique adaptée à la place du vin dans notre culture contemporaine, différente de ce qu'elle fut dans le passé. D'une boisson de table courante et de faible qualité concurrente d'une eau elle-même de qualité médiocre jusqu'au XVIII siècle, le vin est devenu un produit de consommation de masse au XIXè siècle, mais aussi d'abrutissement et d'alcoolisation de masse jusqu'au milieu du XX siècle, pour être depuis remplacé dans ce rôle par d'autres drogues ou alcools et devenir un produit choisi expression d'une culture plus qu'un aliment de base.

Cela veut dire une production basée sur la diversité, la variété et l'expression de terroirs et d'histoire locales diversifiées. Cela signifie l'affirmation d'une politique de qualité fondamentale, collective, mais définie à l'échelle locale et non des mesures générales pertinentes ici, et désastreuses dans d'autre circonstances: arrachage, distillation, enrichissement, etc.. doivent être des possibilités éventuelles, mais pas des politiques uniformes, sinon des outils à utiliser localement selon les circonstances. Le lieu d'élaboration de la politique viticole doit être le terroir.

Cette politique de qualité est indispensable donc: encépagement, itinéraires culturels refusant l'intensification et une mécanisation inappropriée, arrosage limité, soutien à la production biologique et refus des traitements et fumures systématiques, adaptation au terroir sans uniformisation, elle se prolonge par des techniques de vinification elles aussi diversifiées et définies localement au rebours des pratiques de boisage, de vins de cépages appauvrissants et uniformisants s'ils deviennent dominants. Les parcelles viticoles doivent rester de petite taille dans un espace agricole diversifié, sauf sur des zones historiquement délimitées et sanctionnées par l'histoire. La vigne est une production de sols et d'orientation cardinale spécifiques, complémentaire d'autres productions, et la qualité du vin suppose de sélectionner son implantation. Elle se prolonge aussi par une politique d'identification et de promotion des variétés et qualité spécifiques du produit de terroir à partir des appellations variées au contraire d'une politique de marques banalisantes. La recherche de nouveaux marchés doit se faire comme la diffusion d'un produit culturel identifiant et non comme d'un produit de consommation indifférencié. Ces axes doivent encadrer toutes les mesures de soutien à l'organisation économique de la production viticole.

La viti-viticulture est aussi le cadre d'une ruralité originale. Dans les régions où elle est importante, elle imprime profondément sa marque dans l'organisation sociale, spatiale et rurale. Les syndicats agricoles classiques (FNSEA, Confédération paysanne..) y ont peu pris au profit de formes

originales plus proches des syndicats de salariés, et les grands débats de politique agricole, axés essentiellement sur les céréales, l'élevage et la polyculture ignorent ses spécificités.

Les exploitations restent de petite taille, même si elles subissent un phénomène de spécialisation et d'agrandissement parallèle à ce qui opère dans toute l'agriculture, l'espace reste essentiellement structuré autour de gros bourgs et des unités collectives de transformation, les pratiques culturelles restent nécessairement très collectives, même si les mas et caves particulières se développent, et les zones viticoles sont densément peuplées et occupées, la viticulture ayant une longue tradition de paysans-ouvriers à la différence du modèle d'exploitation familiale mis en avant globalement.

Cette situation renforce la nécessité de politiques définies à l'échelle locale, dans le respect de la diversité, et sur une base autant rurale que proprement agricole. Le viticulteur doit rester le paysan d'un pays autant qu'un producteur. Les formes de définition des politiques viticoles doivent donc d'autant plus associer le milieu rural ambiant, les associations, les élus locaux, le tissu artisanal et commercial pour lesquels cette politique a des résonances profondes. Il est indispensable dans ce sens de faciliter les installations sur de petites exploitations au rebours de l'agrandissement, de refuser des normes générales d'installation inadaptées pour les définir localement, de mettre en place des organismes locaux identifiés et démocratiques de gestion des pratiques. Les organisations économiques du secteur doivent être ancrées dans leur terroir et démocratisées.